

**RAPPORT N°24 : DATES ET LIEUX DES CONSEILS 2023**

Monsieur le Président propose à l'assemblée les dates et lieux des conseils pour l'année 2023

- Jeudi 2 février
- Jeudi 9 mars
- Jeudi 13 avril
- Jeudi 15 juin
- Jeudi 28 septembre
- Jeudi 30 novembre

Les lieux seront proposés en conseil communautaire.

Sur proposition du Président,

**Délibération,**

il vous est proposé :

- d'approuver les dates et lieux des conseils communautaires 2023.
- de le charger de l'ensemble des démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.